

Les Échos de Vémars

www.mairiedevemars.fr



N°62 - FÉVRIER 2024

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VÉMARS



DOSSIER

Les Grands Projets à venir



FOCUS

Temps forts à Vémars

ACTUALITÉ

Future école élémentaire

HOMMAGE

Mme Jacqueline VAN BURK

SOMMAIRE

- 03 **ÉDITO DU MAIRE**
- 04 **3 QUESTIONS À**
 - Marie DEMAISON - Responsable communication
 - Sandra - Nouvelle Cheffe
- 06 **ACTUALITÉ**
 - Future école élémentaire
 - 42^{ème} édition du Semi-Marathon
 - Label Patrimoine d'intérêt régional
 - La Fondation Brigitte Bardot & Vémars
 - Point travaux
 - Démarches administratives
 - SIAH
 - Bonne continuation Mme Bardet
- 13 **HOMMAGE**
 - Mme Jacqueline VAN BURK
- 14 **DOSSIER**
 - Les Grands Projets à venir
- 18 **FOCUS**
 - Quelques temps forts à Vémars
- 26 **VIE ASSOCIATIVE**
 - Les Petits Cartables de Vémars
 - APEV
 - FCPE
 - VAL
 - P'tit Pierre
 - AMCV
- 32 **VILLAGE EN IMAGES**
- 36 **PATRIMOINE**
 - Rue de la Croix Boissée
- 37 **AGENDA**
- 38 **INFOS - MÉMENTO SANTÉ - ÉTAT CIVIL**
- 39 **PAROLE À L'OPPOSITION**

Titre du Journal : Les Échos de Vémars

Numéro : 62 (Février 2024)

Périodicité : 2 à 3 par an

Directeur de la publication : Frédéric Didier

Comité Editorial et de Relecture :

Georgette Brazier, Véronique Buchet, Antonia Cornet, Isabelle Duflos, Alain Goletto, Georgette Roussy

Imprimeur : DonCameleon

Crédit photos :

Service Communication - © Robert Delpit : Vémars Plage, Fête du Village, cérémonie des bacheliers, sortie Versailles, distribution des fournitures. - © Marie Demaison : Conseil municipal des enfants, feu d'artifice, Forum des Associations, Concert Mozart chez Mauriac, Journées du Patrimoine.

INFOS COMMUNALES

PERMANENCE DU MAIRE

Nous vous rappelons que monsieur le Maire, Frédéric DIDIER, vous reçoit sur rendez-vous.

Prendre contact auprès du secrétariat du Maire.

Tél : 01 34 68 16 27

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE

Guichet unique depuis le 1^{er} septembre 2018. Les horaires sont affichés sur la porte de la Mairie, sur le panneau électronique et sur le site de la mairie de Vémars

Tél : 01 34 68 33 40

LE CCAS

Le CCAS reçoit sur rendez-vous **le mardi de 8h45 à 12h00 et de 15h00 à 18h00**

L'élue au Service social, Mme Andrianasolo, reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi de 15h00 à 18h00, *sauf durant les vacances scolaires.*

Tél : 01 34 68 33 12

PERMANENCES JURIDIQUES

Se renseigner à l'accueil de la Mairie.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Consulter les horaires en mairie.

GENDARMERIE NATIONALE

Composez le 17

HORAIRES DE L'ÉCOLE

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30**



Chères Vémaroises, chers Vémarois,

À un moment où le pouvoir d'achat de tout un chacun s'effrite, où les revalorisations salariales (*pour celles et ceux qui en voient la couleur*) ne rattrapent même pas le coût de l'inflation, une ligne directrice majeure de cette année pour l'équipe municipale est la **poursuite de la solidarité envers la population vémaroise.**

Un premier axe de notre action municipale en 2024 portera sur le renforcement de la solidarité.

La solidarité communale c'est notamment pour les familles de nos écoliers, la **distribution gratuite du kit fournitures scolaires pour nos enfants des écoles maternelle et élémentaire, ainsi que du collège**, dispositif qui a rencontré un succès réel auprès des différentes familles. **Une action que nous reconduisons cette année.**

Nos seniors ont aussi une place particulière dans notre vie municipale, avec **plusieurs moments de rencontres et d'échanges.**

Au-delà des différents moments festifs pour nos anciens qui jalonnent l'année, nous allons enfin pouvoir mettre en place un service qui est attendu : **un transport municipal pour faciliter les déplacements** ; qu'il s'agisse d'aller faire ses courses ou d'aller à un rendez-vous médical.

Un deuxième axe de notre action en 2024 portera sur la jeunesse.

Nous avons réalisé de **grands progrès pour offrir à nos enfants les infrastructures éducatives dignes de leurs rêves et de leurs ambitions.** L'achèvement de l'école maternelle au printemps 2023 et la construction en cours de l'école élémentaire en sont des jalons significatifs. Nous renouvellerons **Vémars Plage et nos sorties durant l'été à la mer.** Nous avons aussi réouvert **un créneau municipal sportif** et bientôt notre service jeunesse relancera **les sorties culturelles.** Parallèlement, nous travaillons sur la création d'un **City Park, plateau sportif polyvalent.** Pendant de trop nombreuses années, les passionnés de football à Vémars ont été privés d'un terrain décent. C'est avec une grande fierté que je vous annonce la concrétisation prochaine d'un terrain de football synthétique. Nous sommes accompagnés par un bureau d'études qui travaille activement sur l'élaboration du cahier des charges, garantissant ainsi des installations répondant aux normes les plus exigeantes. Je prévois de présenter cette proposition au sein de l'équipe municipale pour validation au cours du premier semestre 2024. C'est une étape cruciale pour doter notre communauté d'infrastructures sportives modernes et adéquates, permettant aux amateurs de football de profiter pleinement de leur passion dans des conditions optimales.

Un troisième axe de notre action en 2024 portera sur l'environnement.

Chaque année, nous investissons davantage dans le **fleurissement de la commune.** Tout le monde reconnaît le joli travail effectué autour de notre église ainsi que la **création saisonnière de nos jardinières dans la commune.**

En parallèle, un **programme pluriannuel de plantations d'arbres et d'arbustes** est réalisé, avec pour objectif de rendre les espaces publics, les lieux de passage, **plus attrayants et agréables.**

L'environnement c'est aussi **revaloriser un ancien centre d'enfouissement** de déchets à Choisy aux Bœufs, en **parc solaire photovoltaïque** grâce au concours d'Engie GREEN. Cette action contribue ainsi fortement à la transition énergétique. C'est une vraie démarche écologique car nous revalorisons un ancien centre d'enfouissement de déchets avec l'installation de **10 hectares de surface de panneaux solaires** qui évitent de rejeter **1900 tonnes de CO2/an.**

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous présente mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2024. Que celle-ci vous apporte une santé florissante et le succès dans vos entreprises personnelles et professionnelles, pour vous-mêmes ainsi que pour vos familles et vos proches.

Frédéric Didier,
Maire de Vémars

3 QUESTIONS

3 Questions à



Marie DEMAISON

Responsable Communication.
Âgée de 23 ans, elle a été recrutée en mars 2023 dans le cadre de la création du service communication.

Quel est votre parcours ?

J'ai fait des études supérieures de Lettres et Sciences Humaines parcours Métiers de l'écrit pendant 2 ans puis une année en Licence professionnelle Chargée de communication des collectivités territoriales et associations durant laquelle j'ai été en alternance pendant un an au sein de la mairie de Roissy-en-France en tant qu'apprentie communication. J'ai été ensuite photographe sur des sites touristiques d'Île-de-France pendant quelques mois.

Comment définiriez-vous vos principales missions ?

Elles vont de la rédaction de messages adaptés aux différents supports de communication, la gestion en direct ou non de ces différents supports (Facebook, le site internet, le magazine, le panneau lumineux) aux panneaux d'affichage municipaux. Je réalise également des reportages photographiques pour des besoins administratifs comme pour les supports de communication.

Au-delà des projets de communication, j'apporte également un soutien à la conseillère municipale déléguée à la communication, la culture et le patrimoine, Véronique Buchet, sur des projets en lien avec la culture ou le patrimoine.

Que retirez-vous de votre première année de présence professionnelle à Vémars ?

Cette première année m'a permis de renforcer ma connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale et de réaliser ce que j'apprécie particulièrement : la rédaction, la prise de vue, la création graphique...

Le fait de travailler seule dans un service, quand on débute, est assez « challengeant » puisqu'il faut être force de propositions et de créativité. Cela m'apprend à être plus sûre de moi. Je bénéficie bien sûr de la bienveillance et de l'aide de l'ensemble des agents, comme de mon élue référente et de Monsieur le Maire.

Enfin, j'ai pu découvrir des domaines que je ne connaissais pas encore comme la culture ou le patrimoine.

Villedevemars
 <https://mairiedevemars.fr>
 Vemarsofficiel



Sandra

Originnaire des Hauts de France, Sandra a commencé sa carrière à Flunch où elle est restée 21 ans. Des raisons personnelles l'ont amenée à déménager. Elle a alors fait l'ouverture en tant que cheffe de cuisine à la Boucherie à St-Witz. Après 8 mois, elle a obtenu un poste de direction qu'elle a exercé pendant 2 ans et demi. Le milieu scolaire est désormais plus approprié à ses envies notamment au niveau des horaires.

Après 4 mois d'exploitation, quel est le plus important pour vous ?

Le fait de travailler avec les enfants est ce que je préfère. Il est important pour moi qu'ils mangent équilibré tout en prenant du plaisir en découvrant de nouvelles saveurs.

J'ai hâte d'avoir les élémentaires sur place pour apprendre à mieux les connaître et avoir une meilleure organisation dans mon travail. Avec les enfants, je m'adapte à leurs goûts tout en respectant toujours l'équilibre des repas et l'éveil des papilles.

Je réalise également les repas pour les seniors. Le portage des repas concerne 8 personnes en semaine et 3 le week-end. Nous avons de bons retours, les seniors apprécient les plats qui leur sont livrés. Mon principal objectif pour eux est de mettre en place des menus à la semaine comme pour les enfants afin qu'ils sachent ce qu'ils vont manger à l'avance.



Quelle est la journée type d'un chef de cuisine ?

J'arrive généralement à 7h du matin. En premier lieu, je communique les chiffres et changements éventuels à toute l'équipe de restauration. Suite à cela, je me mets aux fourneaux avec mon second de sorte à ce que les emballages pour les portages soient prêts à 10h et que la liaison avec l'école élémentaire se fasse à 11h. À 11h30, je suis en cantine avec les enfants tandis que mon second est en cuisine pendant le service. Après les deux services du midi, mon second s'occupe du nettoyage de la cuisine et je gère l'aspect administratif qui correspond notamment aux factures et aux commandes.



D'où proviennent les denrées utilisées pour cuisiner ?

Nous commandons le plus possible de fruits et légumes auprès de la maraîchère bio de Moussy-le-Neuf avec laquelle nous signerons un contrat dès septembre 2024 dans le respect de la loi Égalim.

Future École élémentaire de Vémars

Après l'ouverture de la nouvelle école maternelle en mars 2023, les travaux pour l'école élémentaire vont bientôt débuter. Une réunion de synthèse entre les différents corps d'État va permettre les premières interventions des entreprises au printemps 2024.

Nouvelle cantine

Depuis la rentrée scolaire, une nouvelle cheffe est arrivée à l'école maternelle (voir l'interview page 5). Avec son équipe, elle prépare des repas équilibrés, variés et savoureux qu'elle réalise sur place. Enfants, seniors et agents communaux apprécient la qualité des plats. Des assiettes vides en sont la preuve.

Les parents d'élèves ont été invités pour une dégustation de la nouvelle restauration le 5 octobre 2023, en présence de Monsieur le Maire et d'élus.



42^{ème} édition du semi-marathon de St-Witz / Plailly / Vémars

Après quatre années d'interruption, le semi-marathon annuel intercommunal revient le **samedi 23 mars 2024**. Cet événement sportif réunit trois villages : *St-Witz, Plailly et Vémars*.

Deux courses pour les enfants seront organisées à Vémars : l'une à 13h00 et l'autre avec un départ à 13h20.

Les différentes courses adultes partiront de Saint-Witz et traverseront Plailly ainsi que notre village.

Vous pouvez inscrire vos enfants via le formulaire qui sera distribué dans les boîtes aux lettres ou en mairie jusqu'au vendredi 8 mars.

La commune et les associations se mobilisent pour cette journée conviviale.

Vous pourrez retrouver de quoi se restaurer le midi mais aussi des jeux pour les enfants. Une remise de médailles et de coupes sera organisée.





Label patrimoine d'intérêt régional

Le 7 juin 2023, Florence Portelli, Vice-présidente de la région Île-de-France responsable de la culture et du patrimoine s'est rendue à la mairie de Vémars.

En présence de Monsieur Jean Pierre Blazy, Vice-Président délégué à la Culture et au Patrimoine historique de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, Monsieur le Maire de Vémars, Frédéric Didier, a eu l'honneur d'accueillir Madame la Vice-présidente de la Région d'Île-de-France avant de l'inviter à explorer le musée François Mauriac. Monsieur Jean-Jacques Wittmer, représentant de l'association vémaroise Mauriac en Île-de-France, a brillamment présenté les trésors exposés.

Florence Portelli a ainsi échangé plus longuement avec Frédéric Didier, et Véronique Buchet, conseillère municipale déléguée à la

communication, à la culture et au patrimoine, sur le chantier ambitieux, entamé il y a 3 ans, de valorisation de l'ancienne demeure de François Mauriac. Les enjeux sont de mettre en valeur notre patrimoine et de solliciter à terme le label de Maison des Illustres. Une 1^{ère} étape a été l'obtention du label « Patrimoine d'Intérêt Régional », en juillet 2023.

Créé en 2017, ce label vise à préserver le patrimoine non protégé de l'Île-de-France (ni classé ni inscrit aux Monuments historiques et donc non aidé) et développer l'attractivité touristique de sites intéressants pour la qualité de leur architecture ou pour le témoignage de l'histoire de l'Île-de-France qu'ils représentent.



De gauche à droite : Mme BUCHET, Mme PORTELLI, M. DIDIER, M. BLAZY, M. WITTMER.

La Fondation Brigitte Bardot accueille de nouveaux pensionnaires bovins

Depuis de nombreuses années, les vaches d'une propriété privée étaient régulièrement en fuite de leur enclos. Après des discussions engagées depuis 2020, la municipalité a réussi à conclure un accord avec le propriétaire du terrain, l'exploitante et la DDPP (Direction départementale de la protection des populations) service vétérinaire pour trouver un nouvel endroit paisible pour nos amies bovines.



Les soixante vaches ont été prises en charge par la Fondation Brigitte Bardot le 6 décembre 2023. Cette issue heureuse a été possible grâce à la collaboration de chacun, dans la préservation du bien-être animal au sein de notre commune.





Point travaux Vémars s'embellit !

Retour en images sur les travaux qui ont eu lieu en 2023 à Vémars.



Rue de la mairie : réfection de la voirie



Hauts de Vémars (RD9) : création d'un rond-point par le Département



Allée de la Houdiarde : création d'un parking



Rue Louise Michel : réfection de la voirie

Démarches administratives



Passeport

Pensez à faire les démarches pour réaliser votre passeport avant les vacances d'été. Pour anticiper votre demande, connectez-vous sur le site ANTS avant votre rendez-vous :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Pour rappel, la mairie de Vémars ne réalise pas les passeports. Les mairies les plus proches dans lesquelles vous pouvez réaliser votre passeport sont Louvres, Roissy-en-France ou Goussainville.



Recensement militaire

Tout jeune français qui a 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.

PIÈCES NÉCESSAIRES POUR L'ENREGISTREMENT À FOURNIR DANS VOTRE MAIRIE :

- Présence physique du jeune
- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (ou passeport)
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Inscription scolaire

Si votre enfant est né en 2021, pensez à faire son inscription pour la rentrée de septembre 2024. Pour cela, contactez le service scolaire en mairie ou par mail à l'adresse suivante :

mrenard@mairievemars.fr



SIAH à Vémars, Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique

Découvrez les bonnes pratiques à adopter pour préserver le patrimoine hydraulique et naturel d'après le SIAH (Syndicat Intercommunal Aménagement Hydraulique).

Que ne faut-il pas jeter dans les canalisations ?

A LA MAISON



Les produits chimiques (solvants, peintures, etc.)

Ces produits perturbent le fonctionnement des stations de dépollution et notamment les bassins biologiques car ils attaquent les microorganismes en charge de la destruction des pollutions dissoutes.

Il faut déposer ces produits dans des déchetteries, qui se chargeront de leur destruction.



Les médicaments

Les résidus médicamenteux sont des molécules qui ne peuvent être complètement traitées par les stations de dépollution. Ces derniers vont donc directement impacter les milieux aquatiques et les organismes associés.

Il faut ramener ses médicaments périmés en pharmacie.



Les huiles et les graisses (huile de friture, de cuisson, de vidange, etc.)

Ces produits bouchent les canalisations. Les eaux usées viennent alors se déverser sur la voie publique. De plus, ces produits diminuent les performances de traitement des stations de dépollution.

Il faut amener ces produits en déchetterie.



Les lingettes

Les lingettes ne sont pas biodégradables. Lorsque les lingettes sont jetées dans les toilettes, elles n'ont pas le temps de se dégrader et viennent alors boucher les canalisations.

Les lingettes sont à jeter directement dans la poubelle des déchets ménagers.



Tout autre objet solide (protections hygiéniques, cotons tiges, couches, etc.)

Tous ces déchets détériorent les ouvrages hydrauliques et obstruent les canalisations.

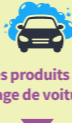
Ces détritrus sont à jeter directement dans la poubelle des déchets ménagers.



Les produits chimiques (solvants, peintures, huile de vidange, etc.)

Ces produits rejetés dans les avaloirs d'eaux pluviales vont directement se rejeter dans le milieu naturel. Cela vient directement polluer les milieux aquatiques.

Il faut déposer ces produits dans des déchetteries, qui se chargeront de leur destruction.



Les produits de lavage de voitures

Il est interdit de laver sa voiture chez soi ou dans la rue. En effet, l'article L 1331-10 du code de la Santé publique précise que « tout déversement d'eaux usées autres que domestiques dans le réseau public de collecte doit être préalablement autorisé par le Maire ». Cela peut être soumis à une amende de 450€.

Il faut amener sa voiture dans des stations de lavages, ou effectuer des lavages à sec avec des produits dit écologiques.



Les mégots et tout autre objet solide.

Ces déchets jetés dans les avaloirs d'eaux pluviales, vont directement se rejeter dans le milieu naturel. Cela vient directement polluer les milieux aquatiques.

Ces détritrus sont à jeter dans les cendriers ainsi que dans les poubelles.

Bonne continuation Mme Bardet et merci !

Depuis plus d'une décennie, la municipalité s'est engagée à répondre au défi crucial de l'accueil de la petite enfance. La création de notre crèche en mai 2012 a été une étape fondamentale dans cet objectif. Au fil des années, nous n'avons eu de cesse d'étendre nos capacités d'accueil, offrant désormais à nos familles vémaroises pas moins de 23 berceaux pour leurs enfants.

Au cœur du succès de notre crèche, une équipe dévouée s'est toujours tenue à nos côtés, travaillant sans relâche pour le bien-être de nos tout-petits.

Cette équipe a été menée par une Directrice exceptionnelle, Madame Cécile Bardet, dont le professionnalisme et la bienveillance ont marqué le quotidien de nos jeunes enfants.

C'est avec un mélange de gratitude et d'émotion que nous accompagnons Madame Bardet dans son nouveau chemin au poste de Responsable de Secteur au sein des Petits Chaperons Rouges.



Nous lui souhaitons le meilleur dans ses futures responsabilités et lui offrons nos remerciements les plus sincères pour son engagement infaillible.

Nous accueillons avec enthousiasme Madame Karina Sepho, qui a pris le flambeau en tant que nouvelle Directrice au sein des Petits Chaperons Rouges à partir du lundi 15 janvier. Nous avons la certitude que la crèche continuera à offrir aux enfants un cadre chaleureux et sécurisé pour grandir.



Une Vémaroise de toujours nous a quitté Mme Jacqueline VAN BURK

Née et ayant toujours vécu à Vémars, l'aïeule de la famille Van Burk a quitté les siens en juin 2023, à 86 ans.

Mère de 3 enfants, dont 2 malheureusement décédés avant leur majorité, Madame Van Burk a travaillé à la Cartoucherie puis a été assistante maternelle. Quant à son époux, Roland, il fut filleul de François Mauriac, conseiller municipal sous le mandat de Monsieur Raymond Breton.

Une fois à la retraite, après avoir fréquenté un temps le club du 3^{ème} âge, son occupation favorite au beau temps était d'aller sur la place de l'église, discuter, assise tranquillement sur un banc.

La famille Van Burk était à la fin du siècle dernier, l'une des familles les plus nombreuses à Vémars.



Les grands projets à venir

La cérémonie des vœux de Monsieur le Maire s'est tenue le 09 janvier 2024, en présence du député Arnaud Le Gall, du sénateur Pierre Barros, du conseiller départemental Anthony Arciero, du Président de la Communauté d'Agglomération Pascal Doll et de nombreux maires de la Communauté d'Agglomération. Monsieur le Maire a adressé ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et a présenté les principaux projets communaux à venir.

Des remerciements ont également été formulés aux élus vémarois, aux agents communaux, aux représentants des associations locales, aux instances religieuses de la commune, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers...

Les grands projets se divisent en trois axes principaux...

La solidarité

Depuis plusieurs années, la capacité d'accueil en crèche a largement augmenté puisque cette dernière compte aujourd'hui pas moins de 23 berceaux pour les enfants.

La poursuite des actions solidaires est un engagement majeur pour 2024.

La distribution gratuite du kit de fournitures scolaires pour tous les élèves de la maternelle au collège initiée en 2023 va être reconduite cette année pour continuer l'action de solidarité aux familles.

Les seniors ont une place importante dans la vie municipale, c'est pourquoi plusieurs événements comme la galette des seniors, les nombreux repas ainsi que la distribution du colis de fin d'année sont organisés. Pour renforcer le soutien apporté, notamment aux seniors, un service de transport municipal sera mis en place prochainement pour faciliter les déplacements de la vie quotidienne (*courses, rendez-vous médical ...*) des vémarois.

La jeunesse

Outre la construction de l'école élémentaire en cours, de nombreux projets axés sur la jeunesse restent à venir.

Le créneau municipal sportif a été relancé à partir du vendredi 12 janvier pour favoriser les rencontres et activités sportives entre jeunes. Le créneau mis en place concerne **tous les vendredis et la période du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires de 19h à 21h.**

La construction de deux nouveaux centres de loisirs, dédiés à la maternelle et à l'élémentaire, est prévue dans le but de renforcer l'action des directeurs et animateurs de loisirs qui œuvrent pour offrir un environnement enrichissant pour nos jeunes. Ce projet ainsi que la création d'un service jeunesse il y a près de deux ans, et

l'inauguration du Conseil Municipal des Enfants en septembre dernier permettront aux jeunes de défendre leurs idées.

Au premier trimestre 2024, un bureau d'études viendra présenter le projet pour la réalisation d'un terrain de football synthétique à l'équipe municipale pour validation.

Des réflexions sont aussi engagées concernant la création d'un City Park, c'est-à-dire un plateau sportif polyvalent. Ce projet ne peut voir le jour sans la participation des jeunes, c'est pourquoi Monsieur le Maire tient à échanger prochainement avec eux pour connaître leurs idées.

Enfin, en échange d'une participation des jeunes à la vie communale, **une grande partie du permis de conduire sera financé.**



L' environnement

L'environnement est un axe important des choix politiques de notre commune. Les premières illustrations de notre engagement sont le travail de fleurissement autour de l'église, les créations saisonnières des jardinières ainsi que le programme pluriannuel de plantations d'arbres et d'arbustes. Dans le même ordre d'idées, la décision municipale d'avoir une cantine sur place avec une part importante de produits bio a aussi permis de lutter contre le gaspillage alimentaire.

En 2023, plusieurs animations destinées aux enfants avec Mme Ocana ont eu lieu notamment la réalisation d'une spirale



aromatique et d'un hôtel à insectes. De nouvelles animations sont prévues pour 2024. Pour cette année, des plantations sont prévues notamment au niveau des Hauts de Vémars.

Une première borne de recharge électrique sera bientôt installée au cœur du village. De même, le parc automobile de la commune sera progressivement remplacé avec des véhicules électriques.

Le plus gros projet environnemental à venir est la réalisation du premier parc photovoltaïque d'Île-de-France avec Engie Green. Celui-ci va permettre la revalorisation à Choisy aux Bœufs d'un ancien centre d'enfouissement de déchets avec l'installation de 10 hectares de surface de panneaux solaires. L'objectif est la diminution de rejets de 1900 tonnes de CO2/an. Cette action d'envergure illustre l'engagement de la commune pour l'écologie.

Des chemins ont été créés fin 2023 pour faciliter l'accessibilité du lieu. **Près de 37000 panneaux solaires vont être installés à cet endroit.**

La prochaine permanence Mon Agglo Rénov' aura lieu le 24 avril de 14h à 17h en mairie.



De gauche à droite : M. DOLL (Président de la Communauté d'Agglomération), M. ARCIERO (Conseiller Départemental), Mme RUSIN (Conseillère Départementale), M. BARROS (Sénateur), M. LE GALL (Député), M. DIDIER (Maire de Vémars).

Le film rétrospectif de 2023 a permis de visionner les moments forts de l'année en images :

- La première rentrée à la nouvelle école maternelle le 9 mars 2023 ;
- La création d'aires de jeux au niveau de la Butte d'Amour au printemps ;
- Les nombreux travaux de voirie : rue de la mairie, rue Louise Michel et le parking pavé Allée de la Houdiarde mais aussi la création d'un rond-point par le Département rue de l'Échelette ;
- L'instauration d'une cuisine faite sur place pour les enfants, les seniors et les agents communaux en septembre ;
- L'installation du Conseil municipal des enfants en septembre.

Retrouvez le film de l'année 2023 sur la chaîne Youtube de la commune :

[Vemarsofficiel](#)

FOCUS

Quelques temps forts
à Vémars
Riche en activités
et sorties...

La Fête du village

La fête du village s'est déroulée à l'extérieur du complexe sportif le samedi 16 septembre à partir de 14h.

De nombreux stands et activités vous ont été proposés par la municipalité avec le concours des associations : *fêtes foraines et structures gonflables, animations musicales, barbecue, pommes d'amour...*



Le Forum des Associations, le rendez-vous annuel des Vémarois,

Comme toujours en début d'année scolaire, le forum des associations a pris place au complexe sportif afin de proposer le plus large choix d'activités sportives et culturelles aux familles.



Le 40^{ème} anniversaire des Journées Européennes du patrimoine

Les Journées du Patrimoine ont eu lieu samedi 16 et dimanche 17 septembre.

Une visite commentée de l'Église et du musée François Mauriac était possible durant ces deux après-midis.

Le dimanche après-midi uniquement, pour le 40^{ème} anniversaire des Journées Européennes du Patrimoine, un petit train proposait un circuit *À la découverte des 5 châteaux de Vémars*. Le départ se faisait depuis l'Église avec l'itinéraire suivant : *Château des Carneaux, Château de la Seigneurie, Château sans nom, Château de l'Espérance pour finir par notre célèbre Château de la Motte.*

Plus de 200 personnes y ont participé. Un chiffre jamais atteint.





La fête des CM2 de l'élémentaire au collège...

Le 4 juillet dernier, les élèves de CM2 et leurs parents se sont rendus à la mairie pour assister à un pot de l'amitié et un discours de Monsieur le Maire, Frédéric Didier retraçant l'année écoulée.

Monsieur le Maire, Madame Duflos, adjointe aux affaires scolaires ainsi que Manon Lasalle, directrice de l'école élémentaire et les



enseignantes ont remis leur diplôme aux CM2. Pour célébrer ce moment et leur réussite scolaire, les familles ont profité d'une soirée en musique et d'un barbecue dans la cour de l'école.



Le Conseil Municipal des enfants est installé

Les enfants des classes de CE2 et CM1 de l'école élémentaire ont élu leurs futurs conseillers municipaux le 6 juin dernier.

Madame Duflos, adjointe aux affaires scolaires, Monsieur Louis, directeur du centre de loisirs élémentaire et Monsieur Boungab, directeur du service jeunesse, les ont accompagnés dans ce moment de démocratie.



Le passeport du civisme

Pour poursuivre leur acte de citoyenneté, un Passeport du civisme a été distribué à chaque élève en début d'année scolaire. Celui-ci a pour objectif de mettre en valeur tous les éléments importants à connaître : la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la préservation de l'environnement ou encore le patrimoine vémarois.

Il comporte également des missions à valider : une manière ludique de les préparer à leur devoir de citoyen !



La municipalité à vos côtés

*Un kit de rentrée scolaire
offert par la ville*

Pprès de 500 kits ont été distribués au total : 145 pour les enfants à l'école maternelle, 224 pour les enfants à l'école élémentaire et 124 pour les collégiens.

Les fournitures restantes ont été remises à Mme Georgette Brazier, Conseillère municipale, pour l'aide aux devoirs qui est assurée dans le cadre de l'Association Vémaroise Environnement et Culture (AVEC).



La distribution a eu lieu en présence de Monsieur le Maire, Frédéric DIDIER.



Le kit de la rentrée pour le niveau élémentaire



Concert Mozart chez Mauriac

La ville de Vémars a eu la joie d'accueillir la Fondation Royaumont le 4 juin pour un concert sur le thème Mozart chez Mauriac dans le parc de la mairie.

L'occasion de découvrir plus amplement ce célèbre compositeur et d'en apprendre davantage sur les différents instruments à vent grâce à l'ensemble Sabarcane composé de 13 musiciens.

François Mauriac était passionné par Mozart, c'est pourquoi la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a proposé à la Fondation Royaumont d'organiser un concert d'envergure dans le cadre de leur programmation Les artistes au jardin. Environ 300 personnes nous ont fait le plaisir d'assister à l'événement.

Un grand merci à la Communauté d'Agglomération et la fondation Royaumont pour cet événement qui préfigure la mise en valeur de notre patrimoine.



VIE ASSOCIATIVE

Les Petits Cartables de Vémars



Ce 9 décembre 2023 a eu lieu la Fête de Noël organisée par notre association avec la collaboration du VAL et de la Bibliothèque de Vémars, au sein de la nouvelle école maternelle de Vémars.

Petits et grands ont pu profiter d'un moment chaleureux en présence du Père Noël ainsi que de la Mère Noël, autour d'un univers féérique, en partenariat avec Décorations d'Événements qui a réalisé une magnifique arche de ballons, et un stand gourmandises apprécié de tous.

Diverses animations étaient proposées : des ateliers créatifs, des jeux de réflexion et même un coin lecture « Contes de Noël », sans oublier la chorale des enfants de Grande Section.

De plus, l'association tenait un stand de créations personnelles sur le thème de Noël : couronnes de porte, centre de table, gravity et boules de Noël personnalisées...

Les maîtresses de l'école maternelle, également présentes, avaient un stand à nos côtés avec de belles créations réalisées par leurs élèves.

Tous les bénéfices récoltés lors de cette journée vont permettre de financer les projets de nos écoles maternelle et élémentaire.

Evidemment, ce moment magique et convivial s'est terminé avec la traditionnelle bataille de boules de neige, pour le plus grand plaisir des enfants et parents ! L'Association LPCDV vous remercie de répondre aussi nombreux présents lors de nos actions !

Belle année 2024 à tou(te)s !



Si vous souhaitez devenir un représentant de parent d'élève pour la rentrée 2024-2025 ou juste être un des membres participatifs de nos actions, n'hésitez pas à nous contacter via notre page Facebook, par mail lespetitscartablesdevemars@yahoo.com ou par SMS au 06.03.85.38.87. Sachez que vous pouvez rejoindre notre association à tout moment de l'année.

La cérémonie des Bacheliers de Vémars

Une cérémonie en l'honneur des bacheliers a été organisée le samedi 30 septembre.

C'est une grande première pour la municipalité qui a souhaité récompenser les diplômés accompagnés de leurs parents en leur offrant un chèque cadeau pour les féliciter de cet accomplissement.



APEV Vémars Association Patrimoine et Environnement de Vémars

Comme en 2022, l'association A.P.E.V. a offert à la municipalité 2 chênes. Ces derniers ont été plantés dans le parc de la mairie le 22 mars 2023. L'association souhaitait associer les enfants du groupe scolaire à ce projet.

Le 12 avril dernier, alors que la météo nous annonçait des trombes d'eau, nous avons pu profiter d'une belle éclaircie. Malgré tout, le terrain était tout détrempé. Cela ne nous a pas découragés pour aller dans le parc de la mairie : 14 enfants du groupe maternelle et 14 enfants du groupe élémentaire étaient présents. Après quelques explications pédagogiques et

écologiques sur le besoin des arbres et l'importance de bien les nourrir pour qu'ils grandissent bien et en bonne santé, les enfants ont buté la cuvette de terre au pied de chaque arbre fraîchement planté. Après avoir mis du bon terreau, ils les ont bien arrosés. Une étiquette au prénom de chaque enfant a été accrochée aux arbres indiquant ce parrainage symbolique.

Merci au directeur du centre aéré qui nous a permis d'organiser cette activité ainsi qu'aux accompagnatrices.

L'association A.P.E.V. (Association Patrimoine et Environnement Vémars).



La FCPE, c'est quoi ?

Pour la plupart, c'est une association de parents d'élèves qui organise divers événements tout au long de l'année scolaire.

En adhérant à la FCPE, j'ai été stupéfaite de constater le travail effectué par ces bénévoles qui jonglent entre vie privée et vie pro, mais qui trouvent encore l'énergie de se battre pour les enfants. Interpellée par des parents concernant des difficultés diverses au sein des établissements, l'association apporte aides et conseils. La majorité des actions se font en discrétion. C'est pourquoi, j'aimerais vous parler de ce que j'ai découvert en poussant la porte :

RETOUR EN IMAGES SUR NOS ÉVÈNEMENTS 2023

• Le 17 juin a eu lieu notre bal de Promo : ce moment a rassemblé des centaines d'enfants et de parents. Il nous a permis de finir l'année en beauté avec des étoiles plein les yeux !

• La vente des chocolats Jeff de Bruges a encore eu un grand succès ! Nous vous remercions d'y avoir participé et nous remercions également nos entreprises partenaires.

LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS AUX ÉCOLES.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

- LOTO : 5 MAI À LA SALLE DES FÊTES
- INTERVENTION SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : EN JUIN



- De nombreux mails et échanges quotidiens avec la municipalité, les enseignants et vous, parents.
 - Participer à des heures de conseils d'école et de réunion.
 - Des idées qui fusent et une organisation qui rebondit.
 - Des rois de la promotion qui connaissent par cœur les rayons des magasins alentours.
 - Des professionnels en réseaux sociaux.
 - Plus de 1000 box goûter préparés et distribués.
 - Des événements organisés avec ses aléas.
- Et le plus important ? Des centaines de sourires d'enfants heureux.

Merci, parents et enfants de pousser ces membres à se dépasser chaque fois un peu plus. Merci à la FCPE Vémars de m'avoir si bien accueillie au sein de son équipe.

Une adhérente qui renouvelle son engagement !



Vous pouvez nous contacter par mail : parentsdelevesvemars@gmail.com ou via notre Facebook / Instagram : FCPE Vémars Georges Brassens

VAL Vémars Animation Loisirs

Les rendez-vous 2023 et 2024

En cette nouvelle année 2024, nous tenons à remercier les Vémarois et Vémaroises pour leurs importantes participations à nos différentes activités en 2023 : brocante, concert dans l'église, loto et enfin, nous avons clôturé l'année en participant avec plaisir à la fête de Noël des enfants. **Les 400€ de bénéfices de la buvette ont été intégralement reversés à l'association Les Petits Cartables pour participer au financement des projets de fin d'année de l'école.**

Nous vous attendons nombreux pour notre prochaine Brocante le 8 mai 2024. *Les Membres du VAL*



P'tit Pierre

Au service des enfants et jeunes adultes hospitalisés

Notre mission principale est d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants et des jeunes adultes à travers différentes actions comme la collecte des jouets au centre Leclerc ou le marché de Noël à Sarcelles.

Ainsi, **35 cadeaux pour les petits et 5 chèques de 40 euros ont été collectés pour l'Hôpital Necker et 20 chèques cadeaux de 50 euros avec t-shirts pour les garçons et maquillage pour les filles de l'Hôpital Saint Louis.**

*Nous serons toujours là pour eux.
L'association P'tit Pierre*



L'AMCV Aéromodèle Club Vémars St-Witz

Prenez l'air...

Dans une ambiance sympathique et conviviale, faisant suite à l'exposition du mois d'avril au gymnase de St Witz, la Journée Portes Ouvertes au terrain d'aéromodélisme de Vémars & Saint-Witz fût une belle réussite (*malgré la forte chaleur*).

L'AMCV est en effet une des plus anciennes associations de Vémars / St Witz. Nous avons célébré cette année nos 40 ans et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre Jubilé.

La veille, le forum des associations nous a permis de nous faire connaître et de recruter de nouveaux membres. À ce jour 36 adhérents partagent le terrain de l'AMCV.

À l'occasion de cette journée, de nombreux habitants de Vémars et de St Witz ont pu découvrir notre activité et s'initier au vol, ils reviendront nous voir c'est sûr.

Beaucoup de jeunes et moins jeunes ont pu en double commande, voler sur avion et/ou planeur. Nous avons réalisé 51 vols en écolage et nous avons délivré aux enfants des diplômes d'initiation à l'aéromodélisme.

Venez nous rejoindre en hiver le dimanche après-midi aux gymnases de St Witz ou de Vémars et aux beaux jours les samedi et dimanche après-midi au terrain sur la route entre Vémars et Plailly.



Tous les renseignements sur www.aeromodelisme-ve-mars.com

Sortie au marché de Noël d'Arras



Comme chaque année, une sortie à la découverte d'un marché de Noël a été proposée par le CCAS. En décembre 2023, c'est celui d'Arras qui a été choisi. Au programme : de nombreux stands d'animation et de restauration composée de gourmandises et plats hivernaux en tout genre.



Repas des seniors du CCAS

Le samedi 23 octobre, un repas destiné aux seniors sur le thème du cabaret a été organisé par le CCAS à la salle des fêtes.



Inauguration des logements Clésence

Monsieur le Maire a inauguré des logements Clésence en juillet 2023 en présence des acteurs du programme.



Colis des Seniors

Le 9 décembre dernier, les seniors ont reçu le traditionnel colis de fin d'année lors d'un repas spectacle animé par notre artiste vémaroise, Jaade.





Noël des enfants de Vémars

Le Noël des Enfants de Vémars a été organisé le **23 décembre**, avec au programme de la magie, du maquillage, des animations, des ateliers, et la rituelle distribution de chocolats...



Cérémonie du 11 Novembre

105^{ème} anniversaire de l'armistice en présence de M. le Maire, du conseil municipal des enfants et de M. Arnaud Le Gall, député de la circonscription. Les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire ont participé à des ateliers de chant animés par Mme Chancereul pour découvrir notre hymne national, la Marseillaise. Cette activité est inscrite aux programmes scolaires et intégrée au Passeport du civisme qu'ils ont tous reçu dans la partie « Devoir de mémoire ». Trois couplets ont été étudiés et les enfants ont été invités à participer à la commémoration du 11 novembre afin de les chanter devant le monument aux morts de la commune. Une quarantaine d'enfants ont répondu présent. Les enfants du Conseil Municipal ont ensuite déposé une gerbe de fleurs sous la plaque dévolue à la mémoire des instituteurs, morts aux combats. Cette plaque est désormais installée devant l'entrée de l'école maternelle.



Soirée Couscous

La municipalité, dans sa volonté de proposer des animations, a donné rendez-vous le **samedi 21 octobre** à la salle des fêtes pour une soirée couscous.



Festival PRIMO

Le festival Primo a fait son grand retour à Vémars le **7 octobre 2023** avec au programme deux spectacles d'une durée d'une heure chacun. Le premier inspiré de la pièce de théâtre Hamlet interprété par la compagnie Les batteurs de pavés avec beaucoup d'humour. Le second de la compagnie Hors surface intitulé Le poids des nuages tout en légèreté grâce aux acrobaties réalisées sur un trampoline.

Rue de la Croix Boissée patrimoine de Vémars

La rue de la Croix Boissée porte son nom en référence à un ancien calvaire, symbole de croisement des chemins qui a laissé la place au monument aux morts voisinant vers le cimetière.

La photo a été prise en direction de la mairie avec l'église dans le dos.

La carte postale date des années 30-40. L'électricité est maintenant installée dans les rues.

Un peu en amont :

- à droite se situe la forge du Maréchal Ferrand, Robert Canonville, par ailleurs à la tête, à cette époque, de la section des Pompiers

volontaires de Vémars, puis Directeur du Corps Départemental des Sapeurs-Pompiers de Seine et Oise (ancien département français dissous en 1968, qui a donné naissance au Val d'Oise notamment).

- à gauche, un des nombreux cafés de l'époque de Vémars, toujours très fréquenté car un des seuls lieux de distraction en ces temps-là.



Carte postale des années 30-40



Aujourd'hui...

AGENDA



SAMEDI 24 FÉVRIER - 19H00 À 2H00

Soirée choucroute organisée par Manhattan Musique (salle des fêtes Fernand Cabuy)

SAMEDI 2 MARS - 19H30 À 2H00

Soirée déguisée Carnaval organisée par Pause détente (salle des fêtes Fernand Cabuy)

SAMEDI 16 MARS - 19H00 À 2H00

Tartiflette et soirée dansante organisées par Les petits cartables (salle des fêtes)

MARDI 19 MARS - 11H30

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962 (rue du 19 mars)

LUNDI 1^{ER} AVRIL - 15H00 À 17H30

Fête de Pâques (rues de Vémars)

SAMEDI 6 AVRIL - 19H00 À 2H00

Soirée organisée par le CCAS (salle des fêtes)

VENDREDI 26 AVRIL - 19H00 À 21H00

Cérémonie des nouveaux habitants (salle des fêtes)

SAMEDI 27 AVRIL - 19H00 À 2H00

Soirée organisée par Manhattan Musique (salle des fêtes)

MERCREDI 1^{ER} MAI - 9H00 À 12H00

Vente de muguet organisée par Les petits cartables (place de l'Église)

SAMEDI 5 MAI - 13H00 À 18H00

Loto organisé par la FCPE (salle des fêtes)

MERCREDI 8 MAI - 11H30 À 13H00

Commémoration du 8 mai 1945 (monument aux morts)

MERCREDI 8 MAI - 6H00 À 18H30

Brocante organisée par le VAL (Cour école élémentaire - Rue P. Curie - Rue du Clos)

MÉMENTO SANTÉ

URGENCES	MASSEUR – KINESITHERAPEUTHE
POMPIERS..... 18	Monsieur LACHEVRE-COSTECALDE ... 01 34 68 08 68
SERVICES D'URGENCE..... 17 ou 112	9 rue Charles de Gaulle – Vémars.
SAMU..... 15	OSTEOPATHE LOUVRES – VEMARS
SOS MEDECIN..... 3624	Monsieur PARAIN 06 80 27 63 38
SOS MEDECIN LOUVRES..... 01 30 40 12 12	INFIRMIERES
PHARMACIE DE GARDE PROCHE DE CHEZ VOUS 3237	Madame TONNELIER 06 10 77 47 16
CENTRE ANTIPOISON 01 40 05 48 48	Madame PINTO 06 10 77 47 16
HÔPITAUX	9 rue Charles de Gaulle – Vémars
Centre hospitalier de Gonesse..... 01 34 53 21 21	AMBULANCES
Centre hospitalier de Senlis..... 03 44 21 70 00	Ambulances Marly-la-Ville 01 34 72 61 88
Clinique des Jockeys – Chantilly..... 03 44 62 66 66	Ambulances Moussy-le-Neuf 01 60 21 08 26
CABINET DE PEDIATRIE	LABORATOIRES ANALYSES MEDICALES
Docteur Jacob – Docteur Na 01 34 68 49 49	Laboratoire de Marly-la-Ville 01 34 72 34 10
2 square Les Clématites – Survilliers	Laboratoire de Fosses 01 34 68 75 01
PHARMACIE	Laboratoire de Louvres 01 34 47 35 30
Madame COCHU..... 01 34 68 60 52	CABINET DE RADIOLOGIE
1 rue François Mauriac – Vémars	Cabinet – La Chapelle en Serval 01 34 68 48 48
	Cabinet – Louvres 01 34 68 92 47

INFOS PRATIQUES

- **PÔLE EMPLOI**
Tel. : **3949** ou site internet : www.pole-emploi.fr
- **CAF**
Tel. : **0810 25 95 10**
Nouvelle adresse de visite de la Caf du Val d'Oise - Agence de Cergy : 13 boulevard de l'Oise, Cergy-Préfecture. Nouvelle adresse postale pour les allocataires du département : Caf du Val d'Oise / TSA 56921 / 95018 CERGY-PONTOISE CEDEX
- **MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE PERSONNES HANDICAPÉES)**
Tel : **01 34 25 16 50**
- **ASSURANCE MALADIE**
Tel. : **36 46** ou site Internet : www.ameli.fr
- **ASSURANCE RETRAITE**
Tel. : **39 60** ou site Internet : www.lassuranceretraite.fr
- **ASSISTANCE JURIDIQUE**
Numéro Vert : **0800 102 802**
- **ASSISTANCE SOCIALE DE GONESSE**
Tel. : **01 34 33 81 20**
- **PROFESSIONNELS AU SERVICE DES SENIORS**
site Internet : www.pro.lekiosquebleu.fr
- **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**
30 rue Henri Barbusse à Fosses.
Distribution alimentaire : le vendredi de 18h à 19h.
Vestiaire le samedi de 10h à 12h. Dépôt vêtements et objets divers le lundi de 14h à 18h. Tel : **01 34 31 80 68**
- **SECOURS CATHOLIQUE**
82 rue de Paris à Louvres. Accueil les jeudi et vendredi de 14h à 16h30. Seuls les vêtements enfant de 0 à 15 ans sont collectés et acceptés au secours catholique.
- **ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL)**
19 rue de la Gare à Survilliers. Tel : **01 34 68 29 78**
- **CROIX ROUGE FRANÇAISE**
30 rue Henri Barbusse à Fosses.
Colis alimentaires et vestiaire le jeudi de 13h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h30.
Tel : **01 34 68 27 21**
- **EMMAÛS**
9 Chemin Pavé 95340 Bernes sur Oise. Tel : **01 30 28 67 20**
Dépôt : tous les jours de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30.
Ventes du mercredi au dimanche de 14h à 18h
- **MÉDIATION FAMILIALE (DIVORCES, SÉPARATIONS, RUPTURE DU LIEN FAMILIAL...)**
Tel. : **01 34 15 17 50**
- **VIOLENCES CONJUGALES INFO 3919 (appel gratuit depuis un poste fixe)**
www.solidaritefemmes.asso.fr
- **VIOL FEMMES INFORMATIONS (TOUTES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES)**
Tel : **0800 05 95 95**
- **JEUNES VIOLENCES ECOUTE**
Tel : **0808 807 700 (appel gratuit depuis un poste fixe)**
- **ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE**
Tel. : **119 (appel gratuit depuis un poste fixe 24h/24)**
- **CAFÉ DES AIDANTS (écoute et soutien aux familles ayant à charge une personne en situation de handicap mental)**
Tel. : **01 34 29 38 97**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Sasha, Stephanie, Tiffany, FELICE FERNANDEZ SANCHEZ, né le 17 avril 2023 à Senlis ; Claire, Ramata-Bella TAHAN, née le 16 mai 2023 à Pontoise ; Aliyah MATHIEU BASARAN née le 30 juin 2023 à Sarcelles ; Al Qassim CISSÉ né le 07 juillet 2023 Le Blanc- Mesnil ; Louise SADOIR née le 10 décembre 2023 à Senlis.

MARIAGES

Mme Simaan Ornica DENKHA et Mr Peter BETYO le 06 mai 2023 ; Mme Nadège FERNANDES DE ARAUJO et Mr Eric André NAVARENO le 06 mai 2023 ; Mme Sonia Linda HIÉ-PEIXOTO et Mr Luis Manuel LUZIO le 03 juin 2023 ; Mme Adeline Marie GONÇALVES et Mr Mathieu Philippe HÉBERT le 08 juillet 2023 ; Mme Élodie Nathalie Justine GAIGNOUX et Arnaud Alexandre Pierre DAUDON le 02 septembre 2023 ; Mme Sylviane Juliette BERLUTEAU et Mr Filipe Manuel APOLO LAURENCIA le 17 octobre 2023 ; Mme Christina EGWAKE ETSHIKO et Mr Rinat NTONA FINUNU le 18 novembre 2023 ; Mme Imane, Aurélie AMRANI JOUTEI et Mr Farid FEDOUACH le 16 décembre 2023.

DÉCÈS

Mr Romas JUSKEVICIUS le 19 juin 2023 à Vémars ; Mme Jacqueline VAN BURK née VITU le 24 juin 2023 à Belloy en France ; Mme Josiane LE MAGUER née BOUCHENEZ le 18 aout 2023 à Compiègne ; Mr Éric Boudin le 03 septembre 2023 à Blonville-sur-Mer ; Mr Rayane BAALA le 15 septembre 2023 à Paris 10^{ème} ; Mr Jean-Claude MARCHANDET le 24 octobre 2023 à Gonesse ;

www.mairiedevemars.com



L'OPPOSITION MUNICIPALE S'EXPRIME

Conformément à la réglementation en vigueur, les élus de l'opposition ont un espace d'expression qui leur est réservé dans le Journal, à condition de n'être diffamatoires, injurieux ou outrageants. Néanmoins, malgré la demande qui leur a été faite, ceux-ci n'ont pas souhaité s'exprimer.

SEMI-MARATHON SAINT-WITZ PLAILLY-VEMARS

SAMEDI 23 MARS 2024

42^{ème} EDITION



EVEIL

1200 m / 2600 m

4,5 km / 10 km

SEMI-MARATHON

www.semi-marathon-saint-witz.fr

2 COURSES POUR ENFANTS À VÉMARS :

- L'ÉVEIL ATHLÉTIQUE (900 M) POUR LES ENFANTS NÉS DE 2015 À 2017
- LA BOUCLE DES ENFANTS (1900 M) POUR LES ENFANTS NÉS DE 2011 À 2014



Inscription en ligne sur

ADEORUN
www.adeorun.fr